

Produits par ordre alphabétique	Contenance maximale	Consigne ou danger particulier
Acétone	Si ≤ 5 L	
Acide Chlorhydrique	Si ≤ 20 L	Ne pas mélanger acides et bases
Acide Nitrique	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases
Acide Oxalique	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases
Acide Phosphorique	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases
Acide Sulfamique	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases
Acide Sulfurique	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases
Aérosol à fonction extinctrice	≤ 1 L/1 kg	Juste les aérosols = Interdit les Extincteurs
Alcool à brûler, ménager, bio-éthanol	Si ≤ 5 L	
Algicide pour piscine des particuliers	Si ≤ 20 L	
Allume-feu liquide ou gélifié	Si ≤ 2 L	
Allume-feu solide	Si ≤ 1 kg	
Ammoniac	Si ≤ 6 L	Ne pas mélanger acides et bases
Anti-acariens, -araignées,- blattes, -cafards, - fourmis, -guêpes, -mites,- moustiques, - punaises, - puces, -tiques... pour la maison en aérosol	≤ 1 L	
Anti-acariens, -araignées,- blattes, -cafards, - fourmis, -guêpes, -mites,- moustiques, - punaises, - puces,-tiques... pour la maison - liquide / solide / spray	Solide ≤ 1,5 kg Liquide ≤ 1 L	
Anti-corrosion liquide	Si ≤ 5 L	
Anti-efflorescences / Voile blanc	Si ≤ 25 L/30 kg	
Antigel chaudières, canalisations (hors véhicule)	Si ≤ 5 L	
Antigel véhicule (hors chaudières, canalisations) dont additif anti-gel pour carburant auto.	Uniquement véhicule ≤ 5 L	
Anti-germes pommes de terre	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Anti-goudron, dégoudronnant en aérosol	Si ≤ 1 L	
Anti-goudron, dégoudronnant liquide	Si ≤ 5 L	
Anti-limaces et escargots, anti-pucerons...	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Anti-moisissure	Si ≤ 25 L	
Anti-mousses, algues, lichens liquide	Si ≤ 25 L	
Anti-moustiques pour la maison, les tissus - solide, spray, recharges liquides...	Solide ≤ 1,5 kg Liquide ≤ 1 L	ajout : si biocide
Anti-parasitaires pour la maison, tapis, mobilier (puces, tiques, poux...)	Solide ≤ 1,5 kg Liquide ≤ 1 L	
Anti-parasitaires pour la maison, tapis, mobilier (puces, tiques, poux...) en aérosol	Si ≤ 1 L	
Anti-phosphate pour piscines des particuliers	Si ≤ 5 L	

Anti-rouille à base d'acide (Corrosif)	Si ≤ 5 L	
Anti-rouille aérosol	Si ≤ 1 L	
Anti-rouille liquide	Si ≤ 5 L	
Anti-suie liquide = si nettoyant insert	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases
Anti-suie liquide = si produit de ramonage	Si ≤ 1,5 kg	
Anti-suie sous forme aérosol	Si ≤ 1 L	
Anti-tâche (protection imperméabilisant) tissus, cuir, daim en aérosol	Si ≤ 1 L	
Anti-tâche (protection imperméabilisant) tissus, cuir, daim en liquide/spray	Si ≤ 500 mL	
Badigeon à la chaux	Si ≤ 25 kg	
Bio-éthanol	Si ≤ 5 L	Alcool ménager
Bouillie bordelaise	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Brome en galets, granulés (avec ou sans pictogramme)	Si ≤ 5 kg	Ne pas mélanger avec produits combustibles / inflammables
Buche de ramonage	Si ≤ 1,5 kg	
Cartouche scellement chimique	Si ≤ 5 kg	
Chlorate de soude (désherbant)	"Emploi autorisé dans les jardins"	Ne pas mélanger avec les produits combustibles / inflammables. Attention souvent fuyant - à mettre dans un sac plastique
Chlore en galets, granulés (avec ou sans pictogramme)	Si ≤ 10 kg	Ne pas mélanger avec les produits combustibles / inflammables
Chlore liquide pour piscine (hors usage réservé aux professionnels)	Si ≤ 20 L	Sauf biocides avec mention d'usage "réservé aux professionnels"
Cicatrisant pour arbres (mastic, goudron de pin)	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Cire en aérosol	Si ≤ 1 L	
Cires	Si ≤ 25 L/30 kg	
Clarifiant pour piscines des particuliers	Liquide ≤ 5 L Solide ≤ 5 kg	
Colle carrelage (pâte ou poudre)	Si ≤ 25 kg	
Colle de bricolage : aqueuse, solvantée, réactive	Si aqueuse ≤ 5 kg Si solvantée ≤ 1 kg Si réactive ≤ 0,5 kg	
Colle en aérosol	Si ≤ 1 L	
Colle murs et sols (pâte ou poudre)	Si ≤ 25 kg	
Colle multi-usage/fixation ou petite fixation décorative, <u>sans solvant</u>	Si ≥ 80 g	

Colorant pour peinture et enduit décoratif	Si ≤ 0,5 L	Hors produits pour machine à teinter. A ne pas confondre avec de la gouache dans certains cas.
Combustible liquide pour chauffage d'appoint non vide	Si ≤ 25 L	*Exception si vide, se dépose dans le contenant "Bidons vides de combustibles de chauffage"
Combustible liquide pour chauffage d'appoint vide (Bidon)	Si ≤ 25 L	Combustible pour poêle
Crépi intérieur et/ou extérieur	Si ≤ 25 L/30 kg	
DDS avec pictogramme Comburant ou destiné au bac de tri Comburant	DDS comburants	Produits comburant qui correspond à la liste EcoDDS uniquement. A mettre avec les produits comburants
Déboucheur acide de canalisation	Si ≤ 2 L	Ne pas mélanger acides et bases
Déboucheur basique de canalisation	Si ≤ 2 L	Ne pas mélanger acides et bases
Débroussaillant ronces, chardons, orties, genets, ajoncs, etc.	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Décapant en aérosol pour cheminées- inserts, appareils de cuisson, peinture, vernis, etc.	Si ≤ 1 L	
Décapant four (avec ou sans soude)	Si ≤ 1 L	
Décapant ménager (peinture, vernis...) pour métaux, bois...	Si ≤ 20 L	
Décireur	Si ≤ 25 L/30 kg	Produits de traitement du bois
Décolleur décapant colle moquette	Si ≤ 20 L	
Dégivrants véhicules en aérosol	Si ≤ 1 L	Ne pas confondre avec la neige artificielle (hors EcoDDS)
Dégivrants véhicules - liquide, spray	Si ≤ 5 L	
Dégraissant solvant pour le bricolage (bois, métaux)	≤ 10 L	
Dégrippant en aérosol	Si ≤ 1 L	
Dégrippant liquide	Si ≤ 25 L/30 kg	
Dégriseur pour bois (traitement du bois Acide)	Si ≤ 25 L/30 kg	Pictogramme corrosif. Ne pas mélanger acides et bases
Désactivant béton	Si ≤ 25 L/30 kg	
Dés herbants	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Désoxydant rapide (anti-rouille) liquide	Si ≤ 5 L	
Désoxydant rapide (anti-rouille) en Aérosol	Si ≤ 1 L	
Destructeur de souches	"Emploi autorisé dans les jardins"	Sauf si logo "Comburant" à classer en caisse Comburant
Détachant bois	Si ≤ 25 L/30 kg	

Dévitalisant souches	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Diluant ménager (universel, pour peinture, pour pinceau)	Si ≤ 10 L	
Diluant pour peinture automobile pistolable	Si ≤ 10 L	
Dissolvant bricolage - non cosmétique	Si ≤ 10 L	
Durcisseurs pour résine et mastic avec le pictogramme Comburant	Accompagnant une résine ≤ 1,35 kg	
Durcisseurs sans pictogramme Comburant	Accompagnant une résine ≤ 1,35 kg	Classement différent selon les durcisseurs - souvent pictogramme comburants !
Eau oxygénée pour le bricolage	Si ≤ 5 L	Ne pas mélanger avec les produits combustibles / inflammables
Eclaircisseur (produit de traitement du bois Acide)	Si ≤ 25 L/30 kg	Pictogramme corrosif. Ne pas mélanger acides et bases
Emballages de DDS avec pictogramme Comburant ou destiné au bac Comburant	DDS comburants	Produit comburant vide qui correspond à la liste EcoDDS uniquement. A mettre avec les produits comburants
Encaustique, protection /traitement du bois	Si ≤ 25 L/30 kg	
Enduit pour meubles	Si ≤ 25 kg	
Enduit d'imperméabilisation (peinture hydrofuge)	Si ≤ 25 L/30 kg	
Enduits extérieurs pour façades	Si ≤ 25 kg	
Enduit intérieur minéraux pour murs et sols	Si ≤ 1 L	
Enduits intérieurs/extérieurs minéraux et organiques à projeter	Si ≤ 25 kg	
Enduits intérieurs/extérieurs minéraux et organiques pour murs et sols (pate et poudre)	Si ≤ 25 kg	
Engrais liquides pour jardin	Si ≤ 5 L	Attention souvent fuyant - à mettre dans un sac plastique
Engrais pour jardin en sac (sauf 100% organique ou portant la mention UAB "utilisable en agriculture biologique")	Si ≤ 25 kg	Attention souvent fuyant - à mettre dans un sac plastique
Epoxy-résine de scellement chimique	Si ≤ 25 L/30 kg	
Essence de térébenthine	Si ≤ 5 L	
Filtres à huile et à carburants pour voitures		
Fixateur toitures et façades	Si ≤ 25 L/30 kg	
Floculant pour traitement des piscines	Liquide ≤ 5 L Solide ≤ 5 kg	
Fondur (utilisation avant vitrification)	Si ≤ 25 L/30 kg	

Fongicide en poudre	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Fongicide liquide pour toitures, murs, sols, terrasses ("anti-mousse et anti-moisissures")	Si ≤ 25 L	
Galets de désinfection piscine chlore pur	Si ≤ 10 kg	
Galets de désinfection piscine autre que chlore (brome, hypochlorite de calcium, oxygène actif...)	Si ≤ 5 kg	
Galvanisant	Si ≤ 1 L	
Goudron d'étanchéité mur/toiture	Si ≤ 25 L/30 kg	
Herbicides en poudre ou liquide	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Hivernage - produit pour piscine	Si ≤ 20 L	
Hormone de bouturage	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Huile de protection meubles/parquets	Si ≤ 25 L/30 kg	Sauf Huile tous usages
Huile de vaseline	Si ≤ 1 L	
Huile pour torche	Si ≤ 25 L	
Hydrofuge-oléofuge de surface (murs, terrasses, toiture...)	Si ≤ 25 L/30 kg	Les hydrofuges de masse pour béton-mortier sont exclus.
Hypochlorite de calcium	Si ≤ 5 kg	Désinfection des piscines
Hypochlorite de sodium pour piscine des particuliers	Si ≤ 20 L	Uniquement si fonction anti mousse, anti moisissure ou désinfection piscine
Imperméabilisant Hydrofuge-oléofuge de surface (murs, terrasses, toiture...)	Si ≤ 25 L/30 kg	Les hydrofuges de masse pour béton-mortier sont exclus.
Imperméabilisant pour cuir, daim, textiles (vêtement, tente, etc.) en aérosol	Si ≤ 1 L	
Imperméabilisant pour cuir, daim, textiles (vêtement, tente, etc.) liquide	Si ≤ 0,5 L	
Imprégnant protection (bois,...)	Si ≤ 25 L/30 kg	
Insecticide pour les plantes, le jardin	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Insecticide, anti-fourmi, anti-nuisible (sauf anti-moustique à usage corporel) aérosol...	Si ≤ 1 L	Sauf anti-moustique à mettre sur la peau
Insecticides en spirales/plaquettes AVEC BIOCIDES	Solide ≤ 1,5 kg Liquide ≤ 1 L	
Insecticides liquides pour la maison (flacons, dont recharge fiole pour prise)	Si ≤ 1 L	uniquement biocide
Insecticides solide pour la maison (plaquette, spirale, gel) ou en poudre contre : moustiques, cafards, fourmis, mouches...	Si ≤ 1,5 kg	uniquement biocide
Joint de plomberie mastic de vitrier	Si ≤ 5 kg	
Joint de plomberie mastic en cartouche	Si ≤ 0,3 L	

Joint de plomberie mastic (hors mastic vitrier et mastic en cartouche)	Si ≤ 5 kg	
Joint de plomberie sous forme d'enduit (pâte ou poudre)	Si ≤ 25 kg	
Joint non mastic en poudre ou pâte, à base ciment	Si ≤ 25 kg	
Joint <u>silicone</u> d'étanchéité avec cartouche de gaz intégrée	Si ≤ 310 mL	
Joint <u>silicone</u> d'étanchéité haute performance	Si ≤ 310 mL	
Joint sous forme d'enduit (pâte ou poudre)	Si ≤ 25 kg	
Kerdane (solvant organique ménager)	Si ≤ 10 L	
Lait de brillance pour carrelage, tommette	Si ≤ 25 L/30 kg	fonctions de protection/traitement
Laque à usage vernis-peinture (carrosserie, graffiti..) aérosol	≤ 1 L	
Laque Polyuréthane	Si ≤ 25 L/30 kg	
Lasures bois, saturateur, teinte à bois	Si ≤ 25 L/30 kg	
Lessive de soude	Si ≤ 5 L	Ne pas mélanger acides et bases
Liquide de protection des circuits de chauffage (nettoyant, désenbouant, traitement des eaux)	Si ≤ 1 L	
Liquide de refroidissement des véhicules	Si ≤ 5 L	
Lustrant argenterie (rénovateur métaux)	Si ≤ 25 L/30 kg	
Lustrant plantes en aérosol	Si ≤ 1 L	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Lustrant pour véhicule (polish)	Si ≤ 1 L	
Marqueur routier	Si ≤ 1 L	
Mastic bitumineux	Si ≤ 25 L/30 kg	
Mastic à cicatriser pour plantes	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Mastic en boîte ou pot	Si ≤ 5 kg	
Mastic, mastic-colle ou mastic pour joint d'étanchéité en pot	Si ≤ 5 kg	
Mastic ou joint silicone avec cartouche de gaz intégré	Si ≤ 1 L	
Mastic vitrier (sauf picto comburant)	Si ≤ 5 kg	
Mastic vitrier avec picto comburant	Si ≤ 5 kg	
Mastic, mastic-colle ou mastic pour joint d'étanchéité en cartouche	Si ≤ 0,3 L	
Mortier divers (pâte ou poudre)	Si ≤ 25 kg	
Mortier-colle carrelage	Si ≤ 25 kg	
Mousse expansive PU quel qu'en soit le mode d'application (manuel et/ou pistolable)	Si ≤ 1 L	
Mousse PU anti-feu quel qu'en soit le mode d'application (manuel et/ou pistolable)	Si ≤ 1 L	
Nettoyant chimique pour ramonage	Si ≤ 1 L	
Nettoyant et décapant cheminée, insert et appareils de cuisson: four, grilles de barbecue, plancha, vitrocéramique, etc. (corrosif-soude)	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases

Nitrate de potassium (engrais)	Solide $\leq 25$ kg Liquide $\leq 5$ L	
Oxygène actif pour piscines (désinfectant)	Solide Si $\leq 5$ kg Liquide $\leq 20$ L	A base de peroxyde d'hydrogène. Sauf biocides avec mention d'usage "réservé aux professionnels"
Paraffine pour le bricolage	Si $\leq 1$ kg	
Pâte à bois, rebouchage	Si $\leq 5$ kg	
Patine pour meubles	Si $\leq 25$ L/30 kg	
Peinture en poudre (sauf peinture loisir, peinture industrielle)	Si $\leq 25$ L/30 kg	Sont exclus : les peintures scolaires, colorants mortier/béton...
Peintures (croûtes, solides, pâteux) quel qu'en soit le mode d'application (manuel et/ou pistolable)	Si $\leq 25$ L/30 kg	Sauf usage industriel spécifié
Peintures anti-fouling, antisalissure quel qu'en soit le mode d'application (manuel et/ou pistolable)	Si $\leq 2,5$ L	
Peintures en aérosol pistolable uniquement	Si $\leq 1$ L	
Peintures en aérosol quel qu'en soit le mode d'application (manuel et/ou pistolable)	Si $\leq 1$ L	
Peintures routières, marquage au sol quel qu'en soit le mode d'application (manuel et/ou pistolable)	Si $\leq 25$ L/30 kg	
Pesticides en poudre ou liquide	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Pétrole de chauffage non vide (Bidon)	Si $\leq 25$ L	Combustible poêle à pétrole
Pétrole de chauffage vide (Bidon)	Si $\leq 25$ L	Combustible poêle à pétrole
Pétrole désaromatisé (kerdane)	Si $\leq 5$ L	
Pétrole lampant	Si $\leq 25$ L	
pH <sup>-</sup> Moins (régulateur de pH)	Liquide $\leq 5$ L Solide $\leq 5$ kg	
pH <sup>+</sup> Plus (régulateur de pH)	Liquide $\leq 5$ L Solide $\leq 5$ kg	
PHMB pour désinfection des piscines des particuliers	Si $\leq 20$ L	Sauf biocides avec mention d'usage "réservé aux professionnels"
Phytopharmaceutiques en aérosol : traitement des plantes	Si $\leq 1$ L	
Pigment couleur, teinte et autre additif pour peinture et enduit décoratif (sauf produit pour machine à teinter)	Si $\leq 1,5$ kg	Les produits colorants pour machine à teinter sont exclus
Piscine : produits de désinfection des piscines des particuliers (comburant): Chlore solide, galets, oxygène actif	Liquide $\leq 20$ L Solide chlore pur $\leq 10$ kg Solide autre $\leq 5$ kg	Vide et non-vide SAUF produits biocides avec mention d'usage réservé aux professionnels
Polish extérieur pour véhicule en aérosol	Si $\leq 1$ L	
Polish extérieur pour véhicule liquide ou pâteux	Si $\leq 1$ L	

Primaire d'accrochage, sous-couches	Si ≤ 25 L/30 kg	
Produit de traitement des chromes	Si ≤ 25 L/30 kg	
Produit d'entretien pour insert	Si ≤ 1 L	Ne pas mélanger acides et bases
Produit phytopharmaceutique hors préparation naturelle peu préoccupante	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produit avec mention "Emploi autorisé dans les jardins"
Protecteur sols, murs, façades et plans de travail pour carrelages, joints, pierres, briques, dallage, matériaux poreux, etc. (imperméabilisant)	Si ≤ 25 L/30 kg	
Ramonage (produits chimiques)	Si ≤ 1,5 kg	
Raticide, rodenticide, souricide (poudre, blé...)	Si ≤ 1,5 kg	
Rattrapage eaux vertes pour piscine	Si ≤ 20 L	A base de peroxyde d'hydrogène. Sauf biocides avec mention d'usage "réservé aux professionnels"
Raviveur métaux (argenterie...), bois (meubles), régénérateur bois (meubles)...	Si ≤ 25 L/30 kg	Si le produit est acide (pictogramme corrosif), à disposer dans le flux acide.
Recharges pour briquets, allume-tout, allume gaz	Si ≤ 0,3 L	
Réhausseur de TAC pour piscine des particuliers	Liquide ≤ 5 L Solide ≤ 5 kg	
Rénovateur métaux (argenterie...), bois (meubles), régénérateur bois (meubles)...	Si ≤ 25 L/30 kg	
Répulsif taupes, limaces, chien-chat pour plates-bandes, lapins, oiseaux, serpents...	Solide ≤ 1,5 kg Liquide ≤ 1 L	
Répulsif taupes, limaces, chien-chat pour plates-bandes, lapins, oiseaux, serpents... en aérosol	Si ≤ 1 L	
Résine (non aérosols) : scellement chimique, résine décorative, résine pour sol, pour adhérence etanchéité des mortiers	Si ≤ 25 L/30 kg	
Revêtement plastique épais (RPE)	Si ≤ 25 L/30 kg	
Shampooing pour ciment	Si ≤ 25 L/30 kg	Pictogramme corrosif. Ne pas mélanger acides et bases
Siccatif peinture	Si ≤ 5 L	
Solvant organique utilisé par les ménages (dont essence F, essence C)	Si ≤ 10 L	
Soude caustique, soude en paillettes, cristaux	Si ≤ 5 L	Ne pas mélanger acides et bases
Soufre pour jardin	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Sous-couche peinture	Si ≤ 25 L/30 kg	
Stabilisant piscine (acide isocyanurique)	Liquide ≤ 5 L Solide ≤ 5 kg	
Sulfate d'ammonium (engrais)	Solide ≤ 25 kg Liquide ≤ 5 L	

Sulfate de fer (à action anti mousse)	"Emploi autorisé dans les jardins"	
TAC, Régulateur de TAC (produit piscine)	Si ≤ 5 L	
Traceur de chantier (peinture en aérosol)	Si ≤ 1 L	
Traitement de bois	Si ≤ 25 L/30 kg	
Traitement des plantes contre parasites/maladies/insectes	"Emploi autorisé dans les jardins"	Produits portant la mention "Emploi autorisé dans les jardins", pas de seuil
Trichloréthylène	Si ≤ 10 L	
Vaseline pour bricolage	Si ≤ 1 L	
Vernis en aérosol	Si ≤ 1 L	
Vernis liquide	Si ≤ 25 L/30 kg	
Vernis pâteux	Si ≤ 25 L/30 kg	
Vitrificateur liquide	Si ≤ 25 L/30 kg	
Vitrificateur pâteux	Si ≤ 25 L/30 kg	
White spirit	Si ≤ 20 L	
Xylophène	Si ≤ 25 L/30 kg	
Xylophène en bombe	Si ≤ 1 L	